

Séance du 03 octobre 2017

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : convention avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT – Railenium)

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, le mardi 03 octobre 2017 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu les articles L 344-11 et suivants du code de la recherche ;

Vu le décret du 26 octobre 2012 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche approuvant les statuts de la fondation de coopération scientifique « IRT-Railenium » ;

Vu la délibération 2015-52-CA du Conseil d'Administration de l'UVHC en sa séance du 15 octobre 2015 ;

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Directeur de la Recherche et de la Valorisation qui présente la convention fixant les modalités des mises à disposition et des délégations des personnels de l'UVHC à l'IRT et qui détermine les règles relatives à la propriété intellectuelle des activités de recherche. Les conseillers souhaitent modifier l'article 8 – paragraphe 8.1 – 2^{ème} alinéas comme suit : aider au recrutement d'excellence des doctorants sur les sujets proposés d'une part, ...

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la convention entre l'IRT et l'UVHC

Fait à Valenciennes, le 04 octobre 2017
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 17 10 2017